

**Enseignement MED5 – Année Universtaire 2019-2020**  
**MEDECINE LEGALE – MEDECINE GENERALE**  
**Coordonnateurs : M. le Professeur GOSSET, M. le Professeur HEDOUIN**  
**M. le Professeur LEROUGE**

**(ML : 4 EDs de 2 heures – MG : 1 ED de 2 heures)**

**ED Médecine Général (2 heures)**

Item 1 : La relation médecin-malade dans le cadre du colloque singulier ou au sein d'une équipe,

- le cas échéant pluriprofessionnelle. La communication avec le patient son entourage.
- L'annonce d'une maladie grave ou d'un dommage associé aux soins. La formation du patient.
- La personnalisation de la prise en charge médicale
- Expliquer les bases de la communication avec le malade, son entourage et la Communication interprofessionnelle.
- Établir avec le patient une relation empathique, dans le respect de sa personnalité, de ses attentes et de ses besoins.
- Connaitre les fondements psychopathologiques de la psychologie médicale.
- Se comporter de façon appropriée lors de l'annonce d'un diagnostic de maladie grave, d'un handicap, d'un décès ou d'un évènement indésirable associé aux soins.
- Favoriser l'évaluation des compétences du patient et envisager, en fonction des potentialités et des contraintes propres à chaque patient, les actions à proposer (à lui ou à son entourage) : éducation thérapeutique programmée ou non, actions d'accompagnement, plan personnalisé de soins (voir item 321).

Item 2 : Les valeurs professionnelles du médecin et des autres professions de santé.

- Analyser l'évolution de ces valeurs depuis les préceptes hippocratiques jusqu'à leur traduction dans les textes réglementaires en vigueur.
- Comparer les valeurs professionnelles des médecins d'autres pays (USA et GB en particulier)
- Connaitre les interactions avec les autres professions de santé

Item 3 : Le raisonnement et la décision en médecine. La médecine fondée sur les preuves (EBM).

La décision médicale partagée

- Analyser les bases principes du raisonnement hypothético déductif et de la décision contextualisée en médecine.
- Décrire la démarche EBM ; en préciser les limites.
- Apprécier dans chaque situation clinique, le poids respectif des trois types de données constituant une approche EBM.
- Préciser la notion de niveau de preuve dans son raisonnement et dans sa décision.
- Identifier les circonstances d'une décision médicale partagée avec le patient et son entourage (voir item 310).
- Préciser les notions d'efficacité, d'efficience et d'utilité dans le raisonnement et la décision médicale.
- Comprendre et apprendre la notion de discussion collégiale pour les prises de décision en situation de complexité et de limite des savoirs.

Item 15 : Organisation du système de soins. Sa régulation. Les indicateurs. Parcours de soins

- Analyser de manière critique les évolutions de recours de soins (quantitativement et qualitativement) au regard des évolutions épidémiologiques, économiques, technologiques professionnelles et socioculturelles.

**Enseignement MED5 – Année Universtaire 2019-2020**  
**MEDECINE LEGALE – MEDECINE GENERALE**  
**Coordonnateurs : M. le Professeur GOSSET, M. le Professeur HEDOUIN**  
**M. le Professeur LEROUGE**

**(ML : 4 EDs de 2 heures – MG : 1 ED de 2 heures)**

- Préciser les qualités d'un indicateur utilisé dans l'organisation ou la régulation des activités cliniques et professionnelles (selon ses finalités : informative ou support de décision)
- Identifier les éléments clés nécessaires aux notions de coordination, de continuité et de globalité des soins (parcours de soins ou de santé)
- Expliquer les principes et finalités des parcours de soins, de la coordination des professionnels ainsi que de la gradation des soins
- Exposer les attentes en matière de développement des pratiques de télémédecine.

**ED Médecine Légale 1 : Responsabilité médicale – Certificats médicaux (2 heures)**

Item 5 : La gestion des erreurs et des plaintes ; l'aléa thérapeutique

- La compensation de l'erreur : préciser les missions de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM). Identifier les principaux facteurs conduisant à l'ouverture d'un contentieux à la suite d'un accident médical. Définir la notion de responsabilité sans faute.

Item 9 : Certificats médicaux. Décès législation. Prélèvements d'organes et législation

- Préciser les règles générales d'établissement des certificats médicaux et leurs conséquences médico-légales, y compris les certificats de coups et blessures et notions d'ITT.

Item 12 : Responsabilité médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire

- Différencier les types de responsabilité liés à la pratique médicale.

Item 322 : Identification et gestion des risques liés aux médicaments et aux biomatériaux, risque iatrogène, erreur médicamenteuse

- Définir la notion de responsabilité sans faute (aléa thérapeutique) et le rôle de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM°)

**ED Médecine Légale 2 : Violences sexuelles (2 heures)**

Item 10 : Violences sexuelles

- Connaître les différents types de violences, l'épidémiologie et la législation.
- Décrire la prise en charge immédiate d'une personne victime de violences sexuelles.

**ED Médecine Légale 3: Protection maternelle et infantile, Maltraitance (2 heures)**

Item 55 : Maltraitance et enfants en danger. Protection maternelle infantile

- Repérer un risque ou une situation de maltraitance chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
- Argumenter la démarche médicale et administrative nécessaire à la protection de la mère et de l'enfant.

**Enseignement MED5 – Année Universtaire 2019-2020**  
**MEDECINE LEGALE – MEDECINE GENERALE**  
**Coordonnateurs : M. le Professeur GOSSET, M. le Professeur HEDOUIN**  
**M. le Professeur LEROUGE**

**(ML : 4 EDs de 2 heures – MG : 1 ED de 2 heures)**

**ED Médecine Légale 4: Législation Fin de vie - Prélèvement d'organes– Décès (2 heures)**

Item 9: Certificats médicaux. Décès législation. Prélèvements d'organes et législation

- Préciser les principes de la législation concernant les prélèvements d'organes.
- Décrire l'examen d'un cadavre, connaître les différents types d'autopsie.
- Préciser les principes de la législation concernant le décès et l'inhumation.

Item 137 : Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale (2). Accompagnement de la personne malade et de son entourage. Principaux repères éthiques.

- Aborder les questions éthiques, légales et sociétales posées lors des phases palliatives ou terminales d'une maladie grave, chronique ou létale.

Item 197 : Transplantation d'organes : aspects épidémiologiques et immunologiques ; principes de traitement et surveillance ; complications et pronostic ; aspect éthiques et légaux

- Argumenter les aspects médico-légaux et éthiques liés aux transplantations d'organes.

**Séminaire Médecine Légale – Droits des patients (2 heures) : vendredi 01 mars 2019**

Item 7 : Les droits individuels et collectifs du patient

- Préciser les apports de la loi du 04 mars 2002 (et des lois postérieures) : droits individuels (information, consentement, accès au dossier, directives anticipées, personne de confiance, et droits collectifs (représentants des usagers, associations agréées, etc...).
- Comprendre les enjeux du droit à l'information du patient dans la relation médicale, le patient co-acteur de ses soins et de sa santé.
- Préciser les conditions du recueil du consentement éclairé et qui impose une obligation d'information sur les risques.
- Préciser les conditions du recueil du consentement à la collecte, au traitement et à l'échange des données dans des situations distinctes (établissement de santé, exercice collégial, exercice individuel, etc...).
- Connaître les règles du partage des données de santé entre professionnels de santé.
- Connaître les principes d'élaboration et d'explication du dossier du patient, support de la coordination des soins.

Item 8 : Ethique médicale

- Décrire les principes éthiques du consentement aux soins : non opposition et consentement oral (libre et éclairé), procréation médicamenteuse assistée, tests génétiques, exercice en équipe multiprofessionnelle.